



## *Motion d'actualité dans l'Education*

### *Adoptée au Conseil National de l'Union de la CGT Educ'action*

### *La Colle sur Loup 12-14 octobre 2015*

---

Le patronat et le gouvernement s'attaquent chaque jour aux acquis sociaux.

Inquiétudes, amertume et colère ne cessent de grandir parmi les salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emploi, retraité-e-s.

Les salaires, les minima sociaux et les pensions régressent et la hausse continue du chômage est insupportable.

La précarité frappe de plus en plus la jeunesse, nos conditions de travail se dégradent, la perspective d'une retraite et d'une reconnaissance de la pénibilité au travail s'éloignent...

Le rapport Combrexelle, ajouté à l'ANI, les lois Rebsamen et Macron, etc. sont des attaques directes contre les droits des salarié-e-s en supprimant tous les conquits sociaux.

Le discours du gouvernement et du Medef sur le « coût du travail », a comme objectif de faire éclater notre système de sécurité sociale fondé sur la répartition des richesses créées par le travail.

Le gouvernement n'a plus peur de s'en prendre au statut même des fonctionnaires.

L'accord PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations) est présenté comme la seule solution pour augmenter nos salaires alors que le point d'indice est gelé depuis 5 ans et il ne permet même pas de retrouver la situation salariale de 2000.

Pour la CGT, la seule réforme salariale juste et équitable, c'est la hausse du point d'indice et le rattrapage immédiat de nos salaires avec une augmentation uniforme des salaires de 400 euros.

La CGT Educ'action réaffirme son attachement à une fonction publique de carrière et refuse toute mesure qui tendrait à la transformer en fonction publique d'emploi, notamment par la mise en place de grades à accès fonctionnel (GRAF).

Dans l'Éducation nationale, la lutte pour une autre réforme du collège n'est pas terminée. Après les journées de grève unitaires, la manifestation nationale à Paris a montré un élargissement de la mobilisation.

La CGT Educ'action considère que cette réforme qui se place dans le cadre de l'autonomie renforcée des chefs d'établissement, encourageant le management agressif de certains chefs d'établissement, menée sans moyen va encore accentuer les inégalités.

La répression de plus en plus dure menée envers les personnels met en danger la vie des collègues qui se trouvent face à des situations tellement injustes qu'ils en viennent à mener des actions pouvant attenter à leur vie, comme la grève de la faim.

Dans l'académie de Toulouse, le Rectorat a organisé un fichage des enseignant-e-s. Des consignes ou conseils ont été donnés aux chefs d'établissement pour ficher les enseignant-e-s en 3 catégories (« réfractaires » ou « opposants », « passifs » et enfin « volontaires » et « progressistes »...). Le Rectorat ne s'assume pas en faisant porter la responsabilité sur un IPR. Cette démarche est dans la continuité de ce que nous avons déjà connu sur cette académie avec, notamment, le fichage dont ont été victimes nos collègues du collège Bellefontaine de Toulouse.

Nous ne participerons pas à aux formations-formatages sur la réforme du collège dont l'un des principes est la création d'une sorte de hiérarchie intermédiaire. La CGT Educ'action interpelle le ministère et les rectorats pour ne pas laisser de telles pratiques s'installer d'avantage dans le paysage de l'Education nationale.

La régionalisation ne peut que nous inquiéter sur l'avenir de la formation professionnelle initiale. L'apprentissage est toujours annoncé comme la voie qui sera privilégiée, au détriment des lycées professionnels.

**C'est pourquoi, après la grève du 8 octobre qui a été une occasion de porter nos revendications salariales et notre conception du service public d'éducation auprès de tous les personnels, les mobilisations doivent s'amplifier. La CGT construira dans l'unité et le rassemblement avec les personnels, les mobilisations nécessaires.**

**Chaque jour confirme la nécessité et l'urgence de l'action collective pour imposer un changement de politique. Une rupture est nécessaire pour réorienter les politiques sociales et économiques, qui permettront la création de richesses et une autre répartition de celles-ci.**